



PAR LYDIA JAEGER

COMPRENDRE LA PERSONNE HUMAINE À PARTIR DU MYSTÈRE DE L'INCARNATION

L'histoire de l'humanité, telle que la Bible nous la présente, peut se résumer en trois mots : création – chute – rédemption. Chacun apporte des éclairages précieux sur ce qu'est l'homme. Après avoir déployé certains aspects de l'enseignement biblique sur l'homme à partir de la création¹ et sur la mort, conséquence ultime de la chute², il est temps de se tourner vers la rédemption pour appréhender davantage la fin à laquelle l'homme est appelé. Parmi toutes les pistes qui seraient à poursuivre, une seule fait l'objet de ce texte : ce que le mystère de l'Incarnation nous apprend sur la personne qu'est l'homme³. Car le Verbe incarné n'est-il pas « la véritable lumière qui, en venant dans le monde, éclaire tout homme » (Jn 1.9) ?

• ¹ Lydia JAEGER, « Vivre dans un monde créé », Marne-la-Vallée/Nogent-sur-Marne, Farel/Éditions de l'Institut Biblique, 2007. • ² Lydia JAEGER « Vivre avec la mort », Vaux-sur-Seine/Charols, Édifac/Excelsis, 2013. • ³ Le présent article résume les acquis essentiels de L. Jaeger, « Christ et l'identité de la personne humaine », dans *L'identité humaine*, sous dir. Micaël Razzano, Charols, Excelsis, 2019, p. 105-139.

LE MYSTÈRE DE L'HOMME-DIEU

L'enseignement du Nouveau Testament sur Jésus nous place devant une énigme. D'un côté, Jésus est pleinement homme. Il a grandi comme un enfant. Il a connu la fatigue, la faim, la soif. Il a souffert et est mort. C'est en tant qu'homme qu'il a pu accomplir le salut en faveur des hommes (1 Tim 2.5 ; cf. Jn 8.40 ; Ac 2.22 ; 17.31). De l'autre côté, il est désigné par des noms divins (Dieu, Fils de Dieu, Seigneur – équivalent grec de Yahvé). Il partage des attributs réservés à Dieu (l'éternité, l'omniscience, la toute-puissance). Il accomplit des œuvres que Dieu seul peut accomplir (la création, le salut, le jugement dernier). Et il est adoré et prié. L'affirmation double que Jésus est vrai Dieu et vrai homme

révèle dans les Écritures. D'abord, l'affirmation du monothéisme est massive dans la Bible, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament. En même temps, il y a plusieurs « Je » dans le Dieu unique, comme le prouve la prière que Jésus adresse à son Père : « Père, [...] glorifie ton Fils, afin que le Fils te glorifie [...] Et maintenant, toi, Père, glorifie-moi auprès de toi-même de la gloire que j'avais auprès de toi, avant que le monde fût » (Jn 17.1, 5). Jésus sous-entend même que le Père et lui sont deux (Jn 8.16-18). Cette pluralité n'est pas le résultat de l'Incarnation. En fait, le face-à-face en l'être de Dieu est constitutif de la venue du Fils dans le monde (Hé 10.5-7, citant Ps 40.7-9).



n'est donc pas une invention de l'Église, mais elle s'ancre solidement dans la révélation biblique. En réponse à cet enseignement scripturaire, le premier concile œcuménique à Nicée (325) confesse :

Nous croyons ... en un seul Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu, engendré du Père, unique engendré, c'est-à-dire de la substance du Père, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré, non pas créé, consubstantiel [homoousios] au Père, par qui tout a été fait, ce qui est dans le ciel et ce qui est sur la terre, qui à cause de nous les hommes et à cause de notre salut, est descendu et s'est incarné, s'est fait homme ...

L'enseignement du Nouveau Testament sur la divinité de l'homme Jésus conduit à un autre mystère : si le Messie est Dieu, il doit exister une pluralité au sein du Dieu unique. Comme les deux natures du Christ, la Trinité n'est pas une construction de théologiens. Au contraire, le dogme trinitaire a été formulé pour rendre justice à la façon dont Dieu se

L'UNION DE LA DIVINITÉ ET DE L'HUMANITÉ DANS L'UNIQUE PERSONNE DU CHRIST

Sans ambiguïté, l'Écriture nous place devant les deux mystères liés de la Trinité et de l'Incarnation : Dieu est à la fois un et trois ; Christ est à la fois vrai Dieu et vrai homme. Pour chacune de ces deux paires de convictions fondamentales de la foi chrétienne, la preuve scripturaire ne fait aucun doute. La difficulté ne réside pas dans un manque de clarté de l'enseignement biblique – loin de là ! – mais dans la difficulté de concevoir comment les paires d'affirmations qui forment ces deux mystères peuvent être vraies ensemble : comment Dieu peut-il être à la fois un et trois ? Comment Jésus peut-il être vrai Dieu et vrai homme ?

Placés devant les deux mystères liés de la Trinité et de l'Incarnation

En cherchant à éclairer les mystères jumeaux de l'Incarnation et de la pluralité dans le Dieu un, les théologiens des premiers siècles ont été amenés à approfondir la compréhension de ce qu'est la personne, bien au-delà de ce qu'aucun penseur de l'Antiquité n'avait entrevu. Le premier à utiliser le mot grec *prosôpon*, « personne », pour exprimer la pluralité en Dieu, plus précisément pour les personnes

La première conception inachevée de l'Incarnation est appelée le nestorianisme, d'après le nom du patriarche de Constantinople Nestorius. Selon cette conception, le Christ est le temple et l'instrument de la divinité. L'union des deux natures est morale, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une union entre deux volontés, entre celle de l'homme Jésus et celle de Dieu. La deuxième conception défectueuse est adoptée par Eutychès, un moine à Constantinople. Il défend le monophysisme, du grec *monos*, « un », et *physis*, « nature » : la nature humaine de Christ est divinisée par l'union

Avec Chalcédoine, la notion de personne est devenue la clé pour comprendre comment Jésus peut être à la fois vrai Dieu et vrai homme, sans qu'il y ait deux Christ. Pour le dire avec Saint Augustin : « Dans les réalités nées temporellement, la suprême grâce est que l'homme a été uni à Dieu dans l'unité de la personne⁶. »

LA PERSONNE : UNE CATÉGORIE ONTOLOGIQUE FONDAMENTALE

Le concile de Chalcédoine souligne la pleine humanité du Christ, composé « d'une âme raisonnable et d'un corps ». Sa nature humaine n'est pas tronquée, mais englobe tout ce qui fait que l'homme est homme. Et pourtant : il n'est pas une autre personne, humaine, en plus du Fils de Dieu. Sa personne est bien celle du Verbe éternel, qui s'est fait chair (Jn 1.14). Il s'ensuit, commente le théologien orthodoxe Olivier Clément, « qu'en l'homme la personne ne s'identifie ni au corps, ni à l'âme, ni à l'esprit. Elle relève d'un autre ordre de réalité⁷. »

La personne est une catégorie ontologique fondamentale qui ne se laisse pas réduire à une description de ses traits. « Ainsi chaque personne est-elle unique⁸ », non seulement dans le sens où elle est un exemplaire individuel de l'espèce humaine, mais aussi en ce qu'elle est un « Je », doté d'une dignité et une responsabilité inaliénables.

De quoi s'agit-il au juste ? Quelques explications supplémentaires pourront aider le lecteur à saisir la nouveauté de la distinction entre nature et personne. La notion de nature (ou d'essence), renvoie à l'ensemble de caractères qui permet de décrire un être ; elle désigne ce qu'est un être en tant qu'il est décrit. La notion de nature répond à la question : Qu'est-il ?

● ⁴ Emmanuel HOUSSET, *La vocation de la personne : histoire du concept de personne de sa naissance augustinienne à sa redécouverte phénoménologique*, Paris, PUF, 2014, p. 42-44.

● ⁵ *Contre Praxéas* XXVII, 11, cité dans HOUSSET, op.cit., p. 45-46. Cette façon de s'exprimer anticipe la formule christologique de Chalcédoine, bien que celle-ci ne dérive pas historiquement de Tertullien. Tertullien n'approfondit encore guère la question de savoir en quoi consiste l'unique personne de Christ. ● ⁶ *De Trinitate* XIII, 24, dans AUGUSTIN D'HIPPONE, *Œuvres*, vol. III, Philosophie, catéchèse, polémique, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, 2002, p. 61 ● ⁷ Olivier CLÉMENT, *Questions sur l'homme*, Paris, Stock, 1972, p. 35. ● ⁸ Henri BLOCHER, *La doctrine du Christ*, Vaux-sur-Seine, Édifac, 2002^{4e}, p. 160.

avec la divinité au point de n'être plus consubstantielle à notre nature humaine.

Le concile œcuménique de Chalcédoine, en 451, écarte les deux conceptions. Contre le monophysisme, les deux natures du Christ sont nettement affirmées. Contre le nestorianisme, leur union est assurée par la seule personne (préexistante) du Verbe :

Un seul et même Christ, Fils, Seigneur, l'unique engendré, reconnu en deux natures, sans confusion, sans changement, sans division et sans séparation, la différence des natures n'étant nullement supprimée à cause de l'union, la propriété de l'une et l'autre nature étant bien plutôt sauvegardée et concourant à une seule personne et une seule hypostase, un Christ ne se fractionnant ni se divisant en deux personnes, mais un seul et même Fils, unique engendré, Dieu Verbe, Seigneur Jésus-Christ.

du Père et du Fils, fut Hippolyte de Rome (env. 170 – env. 236). Tertullien (env. 160 – env. 230) lui emprunte le terme, en le traduisant en latin. Il forge la formule selon laquelle il y a en Dieu trois personnes et une unique substance (*Contre Praxéas* II, 4)⁴. Cette façon d'exprimer l'articulation entre la pluralité et l'unité en Dieu va s'imposer en Occident. De façon parallèle, Tertullien affirme qu'en Christ, « nous voyons une double nature qui, sans se confondre, s'unit dans une seule personne, Dieu et Jésus-Christ fait homme⁵ ».

Après que le concile de Nicée avait massivement établi la pleine divinité et la pleine humanité du Verbe incarné, il restait la tâche de mieux comprendre la nature de l'union entre les deux. Au début du V^e siècle, deux réponses insuffisantes faisaient ressortir la nécessité de trouver un langage satisfaisant pour dire le mystère de l'Incarnation. La notion de personne allait y jouer un rôle clé et s'en trouver précisée.

Quel est-il ? La personne, en revanche, est celui ou celle qui porte les caractéristiques d'une nature. La notion de personne répond à la question : Qui est-il ? Jusqu'au moment où elle fut confrontée aux mystères jumeaux de la Trinité et de l'Incarnation, la pensée humaine pouvait se contenter de définir l'individualité par la nature, par les traits qui distinguent un individu d'un autre. Ainsi, quand on cherche à distinguer Pierre de Paul, il suffit de proposer une description suffisamment fine des deux pour dire en quoi Pierre est différent de Paul. Aussi ressemblants que soient deux individus, on finira toujours par trouver des traits qui les différencient. En revanche, une telle stratégie échoue quand on cherche à désigner ce qui distingue le Père, le Fils et le Saint-Esprit, car ils ne sont qu'un Dieu. Si plusieurs êtres ont strictement la même nature, la seule distinction possible qui reste est celle de la personne, qui se définit par la relation (entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit). C'est le discernement auquel saint Augustin arriva dans son traitement magistral *De Trinitate*. Ainsi, Augustin devint « le premier théologien latin à utiliser la relation pour rendre logiquement pensable la notion de Trinité⁹ »

Ainsi, sans prétendre à une compréhension exhaustive, il est possible d'exprimer clairement les deux mystères trinitaire et christologique. De fait, ils nous placent devant deux situations symétriquement opposées : dans la Trinité, il y a plusieurs personnes, mais une seule nature ; dans le Christ, il y a plusieurs natures, mais une seule personne.

LA PERSONNE HUMAINE SANS LES PERSONNES DIVINES

La notion de personne occupe une place de choix dans la conscience qu'a l'homme contemporain de sa dignité. Elle semble si familière que l'on oublie facilement qu'il s'agit d'un concept historiquement situé, qui s'est forgé dans les débats trinitaires et christologiques dans l'Église ancienne, avant de se laïciser aux temps modernes. Certes, la pensée occidentale moderne est héritière de la théologie chrétienne et valorise cet apport anthropologique des spéculations trinitaire et christologique, selon lequel chaque personne est unique. Mais la philosophie moderne « tend à séculariser cet acquis, et du même coup à l'altérer en revenant à des traits naturels (généralement psychologiques)¹⁰ ».

Bien entendu, la personne n'est pas sans rapport avec les propriétés de sa nature : un animal, bien que vivant en relation avec d'autres, n'est pas une personne. Mais la personne ne se réduit pas à ses propriétés. L'éthicien britannique Oliver O' Donovan insiste sur cet acquis christologique d'après lequel la personne « ne renvoie pas à une qualité, ou à un ensemble de qualités, mais à un "quelqu'un qui ...". En ce sens, une personne peut bel et bien posséder ces qualités, mais

elle ne peut pas être identifiée à celles-ci ; elle les a acquises, elles sont advenues au cours de son histoire¹¹ ».

UN SEUL CHEMIN POUR DÉCOUVRIR UNE PERSONNE : L'AMOUR

La personne ne se réduit à aucune de ses qualités. Elle n'est même pas la somme de ses qualités. C'est pourquoi aucun test empirique ne saurait décider si un individu est une personne. L'enquête scientifique cherche, autant que possible, à mettre à distance les éléments personnels. Du coup, elle détecte seulement ce qui est mesurable. « Elle cherche des apparences, et elle trouve des apparences¹². » Mais la personne est celui ou celle qui se tient en-dessous des apparences. C'est pourquoi « nous ne discernons des personnes que par l'amour¹³. » Que l'autre est une personne ne se constate pas, mais se découvre dans un engagement personnel, en entrant dans une relation de personne à personne.

Distinguer la personne de ses propriétés amène à une conception bien spécifique de l'amour : l'amour véritable ne vise pas les qualités de la personne, mais la personne elle-même. Autrement, il ne serait, finalement, qu'une relation utilitaire. Blaise Pascal l'avait déjà médité : « Si on m'ayme pour mon jugement, pour ma memoire, m'ayme t'on moy ? Non car je puis perdre ces qualitez sans me perdre moy¹⁴ ». On mesure la distance avec la conception grecque quand *le Banquet* affirme que l'amour concerne les qualités d'une personne : « Il est beau d'aimer pour la vertu¹⁵ » ; et « jamais l'Amour ne s'attache à la laideur¹⁶ ».

Dans une telle perspective, une mission particulière revient à la personne « débile », souligne le philosophe allemand Robert Spaemann. Le terme peut choquer. Mais ce langage non politiquement correct fait d'autant mieux ressortir l'idée qu'un rôle spécifique revient justement à la personne dépourvue de capacités physiques ou psychologiques d'agir par elle-même pour le bien d'autrui. Par le fait même qu'elle dépend des soins des autres, elle nous offre l'occasion de comprendre ce qu'est l'humain. Elle est un témoin irremplaçable de l'humanité de l'homme :

Le fait que ... il s'agisse véritablement de la reconnaissance de l'être-soi et non pas en réalité d'une simple évaluation de qualités utiles ou agréables, c'est ce qui apparaît de façon exemplaire dans les relations avec ceux qui n'ont pas de telles qualités. Ils lancent un défi à ce que l'homme a en lui de meilleur, au fondement véritable de son respect de soi. Ce qu'ainsi ils donnent à l'humanité ... est bien plus que ce qu'ils reçoivent¹⁷.

**Formation complète
aux ministères parmi les enfants**
8 samedis sur 2 ans
(possibilité de faire en un an)

La formation complète est sanctionnée
par un certificat.



Tarif:
90€/an

Formateurs
Anne CHAHINIAN,
Arnaud JEUCH

Lieu
Église Évangélique Baptiste
Marseille 6^e arrondissement

**LIGUE POUR
LA LECTURE
DE LA BIBLE**

www.laligue.net/formations

Tarif :
100€/an

Formateurs
Anne CHAHINIAN,
Jean-Marc
RAZAFINDRANARY,
Janet JOHNSON,
Gilles ROCHE, Alda LEUNG,
Catherine RYCHEN,
Amélie FRANCO,
Wendy HANNAH,
Laurent VIRLOGEUX...

Lieu
Institut Biblique
Nogent sur Marne

**2019
2020**



LIGUE POUR LA LECTURE DE LA BIBLE - VIVRE LA PAROLE
3 Rue du Pentecôte
92620 ELLEUL (France)
Tél. +33 (0)6 22 70 83 00 - E-mail : anne.chahinian@laligue.net

La Ligue est une association qui est de 1986,
8844 11916 6037 8033 6200 0257 8140 121

LES DROITS DE LA PERSONNE : DES DROITS INCONDITIONNELS

La décision d'accorder ou non le statut de personne à un être a des répercussions immédiates : une personne a des droits et des responsabilités qui ne valent pas pour des non-personnes. Les fameux droits de l'homme pourraient tout aussi bien être appelés les droits de la personne. Robert Spaemann fait remarquer que la reconnaissance de ce statut privilégié est un acte libre, qui peut être refusé. Mais il ne s'agit pas d'une décision arbitraire d'en coopter seulement certains pour qu'ils fassent partie de la communauté des privilégiés. Bien au contraire, il s'agit d'un droit qui revient à la personne : « Les droits de la personne ne sont pas octroyés ni attribués mais revendiqués par chacun avec un droit identique⁹. » Par conséquent, il doit s'agir de droits inconditionnels : ils ne peuvent dépendre de critères dont il faudrait d'abord vérifier qu'ils sont remplis, avant de traiter autrui comme une personne :

Pour ce qui est de l'appartenance à la famille humaine, les qualités empiriques n'entrent pas du tout en jeu. Soit cette famille est dès le départ une communauté de personnes, soit le concept de personne en tant que droit propre d'un « quelqu'un » n'est pas encore découvert ou est déjà oublié¹⁰.

N'oublions pas, en effet, la leçon de Chalcédoine : la personne n'est pas un ensemble de certaines propriétés, mais celui ou celle qui les possède.

Il s'ensuit que le statut de personne vaut pendant toute la durée de l'existence d'un être humain, car une non-personne ne peut pas se transformer en une personne : « Quelque chose ne devient pas quelqu'un. Si la personnalité était un état, elle pourrait apparaître peu à peu. Mais si la personne est quelqu'un qui se trouve dans des états, alors elle précède toujours ces états¹¹. »

La personne n'est pas un ensemble de certaines propriétés, mais celui ou celle qui les possède.

● ⁹ Note de Sophie DUPUY-TRUELLE, dans l'édition de la Pléiade de *De Trinitate*, op. cit., p. 1196 (note 2 de la p. 413). ● ¹⁰ BLOCHER, *La doctrine du Christ*, p. 160. ● ¹¹ Oliver O'DONOVAN, *Begotten or Made ?*, Oxford, Clarendon Press, 1984, p. 58-59. ● ¹² *Ibid.*, p. 60. ● ¹³ *Ibid.*, p. 59. ● ¹⁴ Blaise PASCAL, *Pensées diverses III* - Fragment n° 41/85, <http://www.penseesdepascal.fr/XXV/XXV41-savante.php?r1>). ● ¹⁵ PLATON, *Le Banquet* 185b, cité dans la trad. de Victor COUSIN, Paris, Pichon et Didier, 1831, <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/platon/cousin/banquet.htm>). ● ¹⁶ *Ibid.*, 197b ; cf. 201a. Cf. Jean BRUN, « Christianisme et hellénisme », *Hokhma* 41, 1989, p. 6. ● ¹⁷ Robert SPAEMANN, *Les personnes : essais sur la différence entre « quelque chose » et « quelqu'un »*, trad. de l'all. Stéphane ROBILLIARD, Paris, Cerf, 2009, p. 351. ● ¹⁸ *Ibid.*, p. 355. ● ¹⁹ *Ibid.*, p.345. ● ²⁰ *Ibid.*, p. 352.

LA PERSONNE DU DÉBUT JUSQU'À LA FIN

La distinction entre la personne et ses propriétés, que la théologie patristique nous a apprise, se révèle particulièrement cruciale au début et à la fin de la vie humaine. Car si la personne ne se réduit pas à ses propriétés, mais se tient en-dessous d'elles, il est faux de considérer que la personne émerge dans un processus graduel et se dissout avec la dégradation des facultés cognitives.

Pour ce qui est du début de la vie, l'attitude des juifs et des premiers chrétiens tranchait avec les habitudes de leur environnement gréco-romain. L'avortement et l'infanticide y étaient largement pratiqués, surtout quand l'enfant était difforme ou constituait un poids financier. En revanche, les juifs et les chrétiens accueillaient tout enfant comme un être créé en image de Dieu²¹. Quand on lit les décisions de la conférence de Jérusalem, que relate Actes 15, dans le contexte des sources rabbiniques, on peut comprendre que la troisième interdiction transmise aux chrétiens d'origine païenne visait l'infanticide (*pniktos*, « qui est étouffé », Ac 15.29)²². Car les croyants non-juifs devaient encore saisir les répercussions de leur nouvelle foi dans ce domaine, alors que c'était une évidence pour tout juif.

Contrairement à l'accueil inconditionnel des enfants que pratiquaient les juifs et les chrétiens²³, les pères dans la Rome antique avaient le droit d'accorder ou de refuser le statut légal d'enfant à leurs nouveau-nés. Ce droit de vie et de mort exercé par le chef de famille est la preuve, comme le souligne Spaemann, que « les Romains avaient encore à faire la découverte d'une communauté de personnes dans laquelle nul ne doit ses droits à un autre, mais dont chacun est membre sui juris, c'est-à-dire nécessairement : de naissance²⁴ » – et on pourrait préciser : de conception.

Ce qui vaut pour la personne au début de son existence, vaut de même pour la fin de la vie, « la personne est l'homme et non une qualité de l'homme. C'est pourquoi elle ne peut mourir avant l'homme²⁵. » Les débats sociétaux contemporains (déjà largement derrière nous pour le début de la vie, mais encore en cours pour la fin de la vie) ne sont alors que le symptôme de l'oubli (ou pire du rejet) de la vision chrétienne de l'homme – au détriment des plus vulnérables.

UN SEUL CRITÈRE POUR ÊTRE UNE PERSONNE HUMAINE : LA FILIATION

Accueillir la lumière que l'Incarnation jette sur la condition humaine nous amène à accepter tous les hommes comme des personnes. Car si l'on n'a pas besoin d'obtenir un certain score dans un quelconque test de « personnalité » pour pouvoir prétendre à la dignité de personne, il reste un seul critère pour accorder ce privilège : « l'appartenance biologique au genre humain²⁶ ». Mais ne se rend-on pas coupable de spécisme quand on prétend que les humains, en tant qu'humains, ont des droits (et des devoirs !) que les autres êtres vivants n'ont pas ? À ce stade, il ne nous reste qu'à prendre le taureau par les cornes et à assumer l'accusation. Oui, dans une perspective chrétienne, un statut spécifique revient à l'humanité, tant par la création que par la rédemption. Le premier récit de la création n'accorde le statut d'être en image de Dieu qu'à l'homme et à la femme (Gn 1.26-27) ; le deuxième souligne qu'un animal ne peut servir de vis-à-vis à l'homme (Gn 2.18-24). Dans l'économie du salut, Dieu a choisi de s'incarner en prenant la nature humaine. Reconnaître le statut unique de l'humanité dans le plan de Dieu n'apporte d'ailleurs nullement de caution à l'exploitation de la création non humaine. La mission créationnelle confiée à l'humanité consiste précisément à régner sur la terre à l'exemple du Créateur, qui n'exploite pas la création, mais l'amène à l'épanouissement de ses potentialités. Et la rédemption vise à réunir sous le Christ toute la création, ce qui inclut la création non-humaine tant céleste que terrestre (És 11.6-8 ; Ép 1.10 ; Col 1.20).

Notons bien que le critère finalement retenu n'est pas qualitatif, fondé sur les capacités de l'individu, mais relationnel : c'est l'insertion dans l'humanité par la filiation qui confère à quelqu'un le statut de personne. La protohistoire du livre de la Genèse met en évidence le fait que la création en image de Dieu confère aux humains le privilège d'engendrer d'autres êtres en image de Dieu. Juste après le rappel de la création d'Adam « à la ressemblance de Dieu » (Gn 5.1), il est dit qu'« Adam ... engendra (un fils) à sa ressemblance, selon son image, et il lui donna le nom de Seth » (v. 3). L'être humain est situé dans une double relation. Celle qui est constitutive pour lui est la relation au Créateur : il est non seulement créature, mais aussi image et vis-à-vis de Dieu. Mais cette relation verticale trouve un écho dans des relations horizontales avec d'autres personnes, et en particulier avec les parents. Le mystère de la Trinité

n'est pas loin. Car la relation Père-Fils en Dieu est l'archétype des relations de filiation humaines : c'est du Père céleste que « tout ce qui relève de la paternité²⁷ dans les cieux et sur la terre tire son nom » (Ép 3.14-15).

L'appartenance à la communauté des personnes s'inscrit dans l'ordre biologique ; en effet, les relations constitutives de la personne sont des relations objectives et non pas simplement intersubjectives. La dignité humaine, qui tient à la présence de l'image de Dieu en chacun, ne dépend pas du « projet parental ». Les parents ne sont pas créateurs, mais pro-créateurs. Leur action n'est que seconde par rapport à l'action de Dieu. Ainsi le statut légal et spirituel de l'enfant ne dépend-il pas du projet que les parents ont ou n'ont pas pour lui. Évidemment, il est à souhaiter que l'acte corporel de l'engendrement soit guidé par l'amour – entre les partenaires et pour l'enfant à naître. Mais même quand les géniteurs séparent ce que Dieu a uni, le projet de Dieu reste premier. C'est pourquoi la transmission du statut de personne s'inscrit dans la réalité biologique, matérielle, et ne dépend pas des représentations que forgent les parents. Pour le dire avec les paroles d'Emmanuel Housset : « Être une personne revient à manifester sa filiation, et notamment le fait d'être fils de Dieu, dans l'ouverture aux autres²⁸. »

PAR LYDIA JAEGER

● ²¹ John WYATT, *Questions de vie et de mort : la foi et l'éthique médicale*, Cléon d'Andran, Excelsis, 2000, ch. VI ● ²² C'est l'interprétation que défend le spécialiste des sources rabbiniques en lien avec le NT qu'est David Instone-Brouwer : « Infanticide and the Apostolic Decree of Acts 15 », *Journal of the Evangelical Theological Society* 52/2, juin 2009, p. 301-321. ● ²³ Pour la condamnation unanime de l'avortement et de l'infanticide dans des sources juives et chrétiennes de l'Antiquité, cf. Erkki KOSKENNIEMI, « Can a Mother Forget a Baby at Her Breast ? Child Exposure Among Jews and Christians », *Whitefield Briefing*, avril 2005, vol. 10, n° 2 (<http://klice.co.uk/uploads/whitfield/Vol%2010.2%20Koskenniemi.pdf>). ● ²⁴ Spaemann, *op. cit.*, p. 345 (trad. modifiée). ● ²⁵ *Ibid.*, p. 356. ● ²⁶ *Ibid.*, p. 355. ● ²⁷ En grec *patria*, « famille ». Je propose la traduction ci-dessus, pour rendre le jeu de mots avec *patēr*, « père » ● ²⁸ Housset, *op. cit.*, p. 141.